

PRÉFET DE LA CREUSE

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin**

Service Prévention des Pollutions,
des Risques et du Contrôle des Transports

Unité Prévention des Risques,
des Pollutions et du Sous-Sol

Cellule Mines et Carrières

Limoges, le 12 août 2014

Monsieur le Préfet de la Creuse
4 place Louis Lacrocq
23000 GUERET

**Objet : AREVA MINES
Rapport de visite d'inspection – Site minier « Montagaud » à Roches (23)**

Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « Montagaud » à Roches (23) 7 août 2014
Situation administrative :	Mines à ciel ouvert et travaux miniers souterrains de 1957 à 1966 - 71 T d'uranium produit Exploitant : AREVA Mines Propriétaires du site : AREVA Mines et privés Police effective - Titre échu
Référentiels utilisés :	- Bilan de fonctionnement de la Creuse (2009) - Rapport d'inspection de la DRIRE du 29/04/2010 - Courriers AREVA Mines : 04/02/2011

Le site minier du Montagaud est composé de travaux miniers souterrains et d'une mine à ciel ouvert en eau. Le site a été exploité de septembre 1957 à décembre 1966. Il n'a pas fait l'objet d'une déclaration d'arrêt des travaux. La majeure partie des terrains d'assiette du site appartient à des propriétaires privés.

Inspection du site :

A la suite de l'inspection du 29/04/2014, une clôture de 2 m de haut a bien été installée autour de l'ancien carreau minier (comprenant la MCO en eau). Areva, le propriétaire et l'agriculteur locataire des terrains disposent d'un accès au site sur lequel l'agriculteur entrepose du bois.



Clôture



MCO en eau

L'exutoire de surverse de la MCO vers le fossé et le montage M12 (le seul situé à l'extérieur de la clôture) n'ont pas pu être localisés du fait d'une importante végétation.

L'inspection a permis de s'assurer de la présence et du bon état de la clôture. Aucune demande n'est formulée pour ce site suite à cette inspection.